



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

13 décembre 2006

HEXABRIX 200 mg d'iode/ml solution injectable
FI/100 ml (CIP : 327 478-4)

HEXABRIX 320 mg d'iode/ml solution injectable
FI/200 ml (CIP : 323 048-5)

Laboratoires GUERBET

ioxaglate de sodium et de méglumine

Liste II

Sécurité Sociale 35% (HEXABRIX 200 mg), 65% (HEXABRIX 320 mg) - collectivités

Motif de la demande : Radiation suite à arrêt de commercialisation en ville.

Indications Diagnostiques :

Pour HEXABRIX 200 mg d'iode/ml solution injectable

- Phlébographie
- Angiographie numérisée

Pour HEXABRIX 320 mg d'iode/ml solution injectable

Chez l'adulte et chez l'enfant :

- Urographie intraveineuse,
- Angiographie de tous les territoires, y compris cérébral et coronaire,
- Arthrographie,
- Examen de l'appareil digestif,
- Hystérosalpingographie,
- Sialographie.

Il existe des alternatives diagnostiques.

Le service médical rendu par ces spécialités est faible pour HEXABRIX 200 mg et important pour HEXABRIX 320 mg.

Avis favorable à la radiation de la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé